

Niveau 5 — En 2 ans — Alternance

Brevet de Technicien Supérieur

Opticien Lunetier

Code RNCP : 38360

Objectifs et contexte de la certification

L'opticien lunetier est un professionnel de la santé, qualifié, indépendant, dont l'activité est réglementée par les articles L.4362-1 et suivants du code de la santé publique et la jurisprudence concernée. Le titulaire du BTS Opticien lunetier exerce son activité dans un ou plusieurs secteurs de l'entreprise. Selon la nature et l'organisation de celle-ci, selon la complexité des équipements à réaliser, selon son degré d'autonomie et son expérience acquise, il intervient dans les domaines suivants : santé, technologie, communication et commercialisation, gestion.

La formation

Présentation

Prérequis

- Titulaire d'une certification de niveau 4

Modalités d'accès

- Candidature sur www.vincentdepaul84.fr
- Étude du dossier de candidature - Entretien individuel de validation du projet professionnel



Alternance

- Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation
- **Durée de la formation : 2 ans**



Financement

- **Alternance** : prise en charge par l'OPCO
- **Autres dispositifs (CPF, projet de transition pro, Pro A ...)** : nous consulter



Handicap

- Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap



Missions et objectifs

- Analyser et décoder une prescription
- Analyser la vision et ses défauts - Réaliser des tests de vision
- Réaliser, monter et réparer les équipements d'optique-lunetterie
- Proposer et vendre une solution de correction
- Fidéliser et développer la clientèle
- Gérer l'approvisionnement et les stocks
- Manager l'équipe, gérer une structure



La formation

Contenu de la formation : Enseignement professionnel

- **Bloc 1** : Optique géométrique et physique
- **Bloc 2** : Étude technique des systèmes optiques
- **Bloc 3** : Analyse de la vision
- **Bloc 4** : Examen de vue, prise de mesures et adaptation
- **Bloc 5** : Contrôle d'équipement et réalisation technique
- **Bloc 6** : Activité en milieu professionnel



Modalités pédagogiques

- Présentiel - Cours et travaux pratiques

Modalités de certification :

- Présentation et passage de l'examen à l'issue des deux années de formation
- Le candidat ajourné conserve, à sa demande, et dans la limite de cinq ans à compter de leur obtention, le bénéfice des notes supérieures ou égales à 10/20.



Organisation pédagogique

Contenu de la formation : Enseignement général

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère : anglais
- Mathématiques
- Économie et gestion de l'entreprise
- Communication



La valeur ajoutée Vincent de Paul

Un établissement à **but non lucratif**

Facilités d'accès (gare sncf et bus) et parking fermé

Formateurs issus du domaine professionnel

Les + VdP

Certification Voltaire - Remédiation / Soutien

Accompagnement personnalisé tout au long du parcours

2 examens blancs par an - 2 visites en entreprise par an

Dans quelles entreprises

L'opticien-lunetier peut exercer son activité dans différentes structures : magasin d'optique-lunetterie, industrie de l'optique-lunetterie ou établissements de soins ...

Et après ?

Poursuite de formation :



- Licence professionnelle en Optique



- Toute formation de niveau 6 dans le domaine de la santé visuelle, le management et l'industrie optique

Poursuite de formation ou emploi

Perspectives professionnelles

- Opticien lunetier en magasin d'optique lunetterie, gérant de magasin d'optique lunetterie
- Opticien dans un service de soins
- Opticien dans les services commerciaux des industries de l'optique

Chiffres clés



Taux de
réussite

2027 :
1ère session

Taux de
poursuite
d'études

2027 :
1ère session

Taux
d'insertion
professionnelle

2027 :
1ère session